

Génocide au Rwanda : un nouveau témoin parle de viols commis par l'accusé Twahirwa durant le génocide

Belga, 8 novembre 2023

La cour d'assises de Bruxelles a entendu, mercredi, le témoignage d'un homme qui a, malgré beaucoup de réticence, accepté de parler des agressions sexuelles commises sur plusieurs femmes par l'accusé Séraphin Twahirwa durant le génocide au Rwanda. Ce dernier est poursuivi, tout comme Pierre Basabosé, de crimes de guerre et de crime contre l'humanité, commis lors du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994.



©DLE

Le témoin a été entendu depuis le Rwanda par visio-conférence durant plusieurs heures mercredi. Celui-ci a été grièvement blessé pendant le génocide, alors qu'il vivait dans le district de Kicukiro à Kigali. Il en a gardé des séquelles physiques et mentales. Il a déclaré à la cour avoir bien connu Séraphin Twahirwa et avoir été témoin de crimes qu'il a commis. L'homme a parlé de "*méchantes idées*" et de "*choses horribles*" dont il ne pouvait pas parler devant une femme (la présidente de la cour qui lui posait les questions par l'intermédiaire de l'interprète).

La magistrate a demandé au témoin si ces "*méchantes idées*" et "*choses horribles*" étaient en lien avec le rapport de Séraphin Twahirwa aux femmes, à quoi il a répondu par l'affirmative, visiblement très ému. La présidente a insisté auprès du témoin pour qu'il confesse ce qu'il savait, compte tenu de l'importance de ses informations dans ce procès. Il a répondu qu'il valait mieux "*ne pas en parler*" et qu'il ne voulait pas enfreindre "*la culture rwandaise*" (soit le fait de parler publiquement d'abus sexuels).

Le témoin a finalement accepté de ré-

pondre aux questions si celles-ci étaient posées par le juge assesseur de la cour, s'excusant auprès de la présidente mais affirmant être plus à l'aise de cette manière. Il a également demandé à ce qu'il soit acté qu'il a été autorisé à *"transgresser la culture rwandaise"*. Il a alors déclaré que Séraphin Twahirwa a commis des *"actes de fornication avec des femmes qui n'étaient pas les siennes"*, notamment une certaine J. Il aurait dit au mari de celle-ci : *"je vais baiser ta femme et puis, comme récompense, je te tuerai"*. Il aurait également tué cette femme. *"Séraphin Twahirwa nous a fait du tort. Il a provoqué chez nous un chagrin qui jamais ne disparaîtra"*, a

conclu le témoin.

Pierre Basabosé, âgé de 76 ans, et Séraphin Twahirwa, âgé de 65 ans, sont tous deux accusés devant la cour d'assises de Bruxelles de crimes de guerre et de crime contre l'humanité commis au Rwanda en 1994. Les deux hommes sont soupçonnés d'être les auteurs d'au moins 56 meurtres durant le génocide des Tutsis, ainsi que d'au moins 13 tentatives de meurtre. Le second doit également répondre de viol sur 12 femmes.

Selon l'enquête, Séraphin Twahirwa dirigeait les interahamwe du secteur de Gikondo à Kigali. Plusieurs témoins l'ont décrit comme un individu terrifiant et cruel.